



Ministère d'État | Richard-Wagner-Straße 15 | 70184 Stuttgart

Madame
Muhterem Aras,
Présidente du Landtag
Haus des Landtags
Konrad-Adenauer-Str. 3
70173 Stuttgart

Nom : Sebastian Schöneck
Téléphone : +49 711 2153-448
E-mail : sebastian.schoeneck@stm.bwl.de

Référence : STM63-0147-130/18/3
(à indiquer dans toute correspondance)

Date : Le 2 octobre 2025

Résolutions du Conseil Rhénan du 6 juin 2025

Madame la Présidente du Landtag,

Je vous remercie vivement de m'avoir fait parvenir les résolutions du Conseil Rhénan (CR) du 6 juin 2025 par l'intermédiaire du député M. Mettenleitner. Après avoir pris l'avis des ministères sectoriels, je puis prendre position comme suit au nom du gouvernement du Land :

1. Poursuivre l'histoire à succès d'Interreg Rhin supérieur de manière prospective et durable

Les programmes Interreg de la Coopération territoriale européenne sont d'une importance spéciale pour le Bade-Wurtemberg. Cela vaut en particulier pour les programmes transfrontaliers (appelés programmes Interreg-A) Rhin supérieur et Alpes rhénanes-Lac de Constance-Haut-Rhin auxquels le Land participe.

Le gouvernement du Land salue la résolution du Conseil Rhénan qui s'emploie en faveur de la continuation et du renforcement des programmes Interreg-A, en particulier des programmes du Rhin supérieur. Dans des déclarations communes avec la Région Grand Est, la Conférence internationale du Lac de Constance, les Quatre moteurs pour l'Europe ainsi que la Conférence des ministres européens, le gouvernement s'engage également pour la pérennité et le développement des programmes Interreg.

Pour le gouvernement du Land, ces programmes sont des instruments de financement essentiels pour des projets de la coopération transfrontalière. Ils sont solidement ancrés dans la coopération établie dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur comme aussi de la Conférence internationale du Lac de Constance et servent à mettre en œuvre des projets d'importance politique, par exemple dans le domaine de l'économie et du travail, des mobilités, des sciences, de l'agriculture, de



la protection des consommateurs ou encore de l'énergie et du climat. Avec le fonds destiné aux petits projets, ils font directement participer les citoyens.

Le gouvernement du Land salue donc les règlements proposés par la Commission Européenne, selon lesquels les programmes Interreg devraient être poursuivis dans leurs orientations actuelles avec maintien de l'approche ascendante encore après 2027. Il évalue comme essentiellement positive la dotation en moyens proposée pour Interreg par la Commission Européenne dans le CFP 2028-2034, censé reconduire le volume actuel, en s'employant à ce que ce cadre ne rétrécisse pas davantage dans la suite de la procédure législative. En outre, le gouvernement du Land est toujours en faveur d'une nette réduction des charges administratives d'Interreg et exige que les bases juridiques d'Interreg soient disponibles à temps avant le commencement la période de financement afin d'éviter les retards au démarrage du programme. Par ailleurs, il défend la cause des fonds de petits projets afin qu'à l'avenir, ceux-ci soient également éligibles et ancrés dans la directive FEDER. À cet égard, les expériences recueillies avec ces mesures doivent faire l'objet d'un développement conforme aux besoins.

2. Intensifier la réponse transfrontalière aux plantes invasives : alerte sur le *Datura stramonium*

Le gouvernement du Land s'associe à la mise en garde du Conseil Rhénan pour endiguer une plus ample propagation du *datura stramonium*, tant pour des considérations de santé que d'ordre économiques.

De très petites quantités des substances toxiques contenues dans cette plante (alcaloïdes tropaniques) peuvent provoquer des symptômes d'empoisonnement comme des hallucinations, des nausées, des états de torpeur et une paralysie respiratoire. Selon un avis de l'Institut fédéral de l'évaluation des risques de 2013, les petits enfants et les personnes atteintes de problèmes cardiaques sont particulièrement à risque. C'est pour cette raison que le droit de la sécurité alimentaire définit des valeurs-seuils infimes (Règlement UE n°2023/915, annexe 1, sous n°2.2 et seq.). Les animaux, en particulier les chevaux, réagissent de manière similaire. Conformément, il existe aussi des valeurs maximales pour les matières premières pour aliments des animaux et pour les aliments composés (directive UE 2002/32 CE). Étant donné que toute contamination entraîne des interdictions de circulation ou des obligations de rappel, ce sont des dommages financiers considérables qui menacent les entreprises.

Le danger potentiel du *datura stramonium* ne doit pas être sous-estimé. Dans les régions concernées, les agriculteurs doivent effectuer des contrôles réguliers pour repérer sa présence, éliminer les plantes en prenant des gants et transporter hors des champs les plantes dont les graines sont arrivées à maturité. De plus, des mesures de prévention s'imposent, comme par exemple une alternance des cultures d'été et d'hiver ainsi qu'une vérification des surfaces et un travail du sol après la récolte des cultures d'hiver. Il s'agit également d'éviter d'introduire des graines de *datura*, par



exemple dans le compost. C'est la raison pour laquelle à l'avenir, le service de la protection phytosanitaire du Bade-Wurtemberg sensibilisera davantage les agriculteurs dans le cadre de formations générales sur les produits phytosanitaires.

Au regard de la biodiversité, les autorités du Land n'ont pas connaissance d'effets négatifs du *datura stramonium*. Considérant cette plante sous l'angle de la protection de la nature, il faut donc se demander dans quelle mesure elle pourrait avoir sa place dans la liste européenne des plantes invasives (Règlement UE 1143/2014). Cela vaudrait également pour une telle liste en Allemagne dont la mise en place est actuellement encouragée par le Land.

3. Des perspectives pour une opinion publique européenne : Soutenir la politique médiatique transfrontalière

Le gouvernement du Land salue cette résolution du Conseil Rhénan et partage son avis selon lequel il faut faire gagner en visibilité les questions européennes dans les médias tout en permettant davantage à la voix des régions frontalières de se faire entendre.

Le gouvernement du Land a toujours insisté sur l'importance de la radiodiffusion publique (qui fait partie intégrante du système mixte de radiodiffusion) comme étant un préalable indispensable à la constitution d'une opinion libre des citoyens et donc, à une démocratie résiliente. C'est pourquoi le gouvernement du Land a élaboré une Convention étatique réformatrice en coopération avec les autres Länder ainsi que le Deuxième avenant à la Convention étatique modificatrice du SWR signée avec le Land de Rhénanie-Palatinat. Ces conventions étatiques contribuent à bien établir la radiodiffusion publique dans le paysage médiatique numérisé d'aujourd'hui et à lui conférer de solides perspectives d'avenir. Pour ce qui est du caractère transfrontalier en particulier, grâce au Deuxième avenant à la convention étatique de la chaîne radio SWR (*Südwestrundfunk*), le gouvernement du Land a donné pour la première fois la possibilité explicite à cette chaîne de travailler de manière transfrontalière avec d'autres radiodiffuseurs des États européens voisins.

Le gouvernement du Land partage la conception du Conseil Rhénan sur l'importance pour toutes les couches de la société et tous les groupes d'âge d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation des médias, en particulier pour les jeunes. C'est la raison pour laquelle l'Initiative pour l'éducation aux médias, lancée en 2010 par le gouvernement du Land sous le nom de *MedienFokus BW* (sous celui de *Kindermedienland Baden-Württemberg* jusqu'en 2024), rassemble et relie de nombreux acteurs, activités et projets en rapport avec les compétences aux médias dans le Bade-Wurtemberg, ce qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part du grand public au sujet de la formation et l'éducation aux médias.

Des institutions *made in Europe* telles que ARTE, dotées d'une portée transfrontalière, sont encouragées par les autorités du Land. C'est aussi pourquoi, dans sa décision du 15 mai 2024, la commis-



sion de la radiodiffusion par exemple, a salué l'esprit d'engagement de ARTE à poursuivre le développement de son offre européenne, tout en rappelant que cette évolution présuppose un financement à partir de fonds de l'UE.

Les actes législatifs au niveau européen protègent la liberté des médias au sein de l'UE ainsi que leur diversité en fournissant un cadre essentiel à la réglementation du marché du numérique (comme par ex. la directive européenne sur la liberté des médias, le Digital Services Act ou le Digital Markets Act). Mettant en œuvre voire concrétisant cette réglementation, les Länder travaillent actuellement à ce que l'on appelle la Convention étatique médias numériques dont le but est de compléter la réglementation en prévoyant une série de mesures assurant les fondements de la communication dans la société démocratique libérale allemande.

4. Influences climatiques sur la santé dans la région du Rhin supérieur

Le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg salue la résolution du Conseil Rhénan sur le sujet du changement climatique et de la santé. Il convient que le changement climatique représente un grand risque pour la santé.

Afin de pallier les conséquences du changement climatique de façon appropriée, le gouvernement du Land avait déjà adopté une stratégie d'adaptation climatique en 2015 qui comportait des mesures dans différents domaines d'activité, entre autres la santé. Celle-ci a connu une nouvelle version en 2023. Le 29 juillet 2025, le gouvernement du Land a pris la décision de lui adjoindre un rapport de suivi d'actualité. En outre, sur la toile de fond de la loi fédérale sur l'adaptation au climat, la loi du Bade-Wurtemberg sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique (KlimaG BW) a été modifiée.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Land finance l'élaboration et encourage l'application de plans d'adaptation communaux extensifs qui font également une part à la prévoyance individuelle des citoyens. En guise de complément, l'Atlas climatique Bade-Wurtemberg soutient les communes en fournissant les données pertinentes. Le centre de compétences Changement climatique de l'Office de l'environnement du Land de Bade-Wurtemberg a fonction de point principal de contact, de conseil et d'information.

Le centre de compétences Changement climatique et santé au sein du ministère des affaires sociales, de la santé et de l'intégration soutient de multiples manières le service public de santé sur les grands sujets d'actualités comme « protection contre la canicule » ou « maladies infectieuses à transmission vectorielle ». En menant des campagnes d'information et des manifestations spécialisés, le centre sensibilise à la fois la population générale et les disséminateurs.



Dans cette cause, les échanges et le travail en réseau des autorités gouvernementales du Land ne s'arrête certes pas aux frontières. Concernant le moustique-tigre asiatique et les maladies infectieuses qui y sont associées, des échanges réguliers ont lieu dans le cadre du groupe EpiRhin.

Concernant l'appel formulé au point 9 : le gouvernement du Land fait globalement la promotion de mobilités à faibles émissions. Ainsi, l'offre kilométrique des transports publics du Bade-Wurtemberg a augmenté de plus de 30% ces dernières années ; la construction de nouvelles pistes cyclables a également été largement étendue. L'instauration de zones à faibles émissions est l'élément principal de cette mutation des transports dans le Bade-Wurtemberg qui va être poussé en avant, par ex. par la promotion de la mobilité électrique, par des points de conseil et d'autres activités telles que des séances d'information.

Le gouvernement du Bade-Wurtemberg partage également le plaidoyer au point 10 et rappelle la mise en place de deux chaires transfrontalières d'Eucor dans les matières que sont l'ingénierie de process numérique des matériaux durables (KIT de Karlsruhe et Université de Haute-Alsace de Mulhouse) et la gestion de l'eau (Université de Strasbourg, KIT et École nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES)) en 2023. Une chaire transfrontalière Eucor entre l'Université de Fribourg et l'Université de Bâle est prévue pour début 2026 dans le domaine de la neuroimmunologie. Elle renforcera l'axe de recherche de la médecine personnalisée. Le gouvernement du Land renvoie également aux appels à projets d'Interreg de l'Offensive Sciences 2023 et 2024 qui ont donné lieu tout autant à des projets en rapport avec le changement climatique que la santé ou qui vont le faire à partir de janvier 2026.

Les universités et les établissements de recherche de la région du Rhin supérieur ont déjà pu développer de nombreuses activités transfrontalières, – notamment grâce au puissant pilier Sciences de la RMT et à son bureau de coordination de Kehl. Le potentiel est cependant loin d'être épuisé.

Veillez agréer, Madame la Présidente du Landtag, l'expression de ma respectueuse considération.

(signé)

Florian Haßler